



LA GAZETTE de PORTE-du-QUERCY

N° 6 Janvier 2025

La Gazette

La Gazette est le premier périodique hebdomadaire de 4 pages dont le premier numéro est publié le 30 mai 1631. Sa création est l'œuvre de Theophraste Renaudot né en 1586 à Loudun et mort à Paris en 1653, avec l'appui du roi Louis X III et de Richelieu. Il rendait compte des évènements politiques et diplomatiques survenus dans et hors du royaume et paraît jusqu'au 30 septembre 1915. Ce précurseur de la presse papier devient l'organe politique officiel de la monarchie et bénéficie du monopole de l'information politique. Il s'adapte par la suite aux divers régimes politiques ayant gouverné la France. Mais pourquoi le nom de Gazette? Rappelons que Theophraste Renaudot avant d'être journaliste exerçait la profession de médecin du roi et à ce titre utilisait certainement de petits morceaux de gaze pour prodiguer les soins, d'où les ...gazettes!



Ancienne grange de Bovila fraîchement rénovée en logement

LE MOT DU MAIRE



Je reviens vers vous après une année 2024 qui se termine avec de nombreuses incertitudes pour les prévisions budgétaires 2025. Espérant que le nouveau gouvernement ne diminuera pas les aides de l'Etat afin que nous puissions poursuivre nos investissements.

Je tiens à saluer l'engagement des nombreuses associations qui contribuent à la vitalité de notre commune en organisant tout au long de l'année des événements variés.

Que cette année 2025 soit pour vous toutes et tous une source de bonheur et de réussite.

Je vous adresse tous mes vœux de bonne santé, de prospérité et d'accomplissement pour tous vos projets.

Christian Bessières

VIE COMMUNALE

ETAT CIVIL 2024

Naissances

CAUZIT Aurèle, le 10 mai
VALADIÉ SCIAUX Charly, le 14 août
GUILLET Émie, le 28 août

Mariages / PACS

CRISPEL Laura et DAMPRUND Tom, le 16 août
LEYMOND Régis et POTDEVIN Florence, le 24 août
GYSELS Rodrigue et TEXIER Anika, le 7 septembre
MERCIER Marie-Claire et SALLÉ Cyr, le 12 octobre

Décès

VALADIÉ Jean Pierre, le 10 janvier
De FAUCAMBERGE Philippe, le 22 février
SAEILLES Robert, le 30 mars
CHABERT Marie Reine, le 18 mai
MOURGUES Bernard, le 4 septembre
MOURGUES Marie Rose, le 12 novembre
LUXEREAU Jean, le 23 décembre

CIMETIERES : Procédure de reprise des concessions en état d'abandon

Depuis le 09/10/2023, dans le cadre de la gestion des dix cimetières (Le Boulvé, Creyssens, Ségos, Saint-Matré, Coulourgues, Fargues, Bovila, Mascayrolles, Farguettes, Saux), la municipalité de Porte-du-Quercy a entrepris une procédure de reprise des concessions en état d'abandon.

La publication du dernier procès-verbal de constatation des tombes en état d'abandon a permis à plusieurs descendants de se manifester. Sur les cent concessions perpétuelles concernées par la procédure de reprise, vingt-deux ont fait l'objet de travaux de remise en état par leurs ayants droit.

Cela concerne 10 concessions du cimetière de Saux, 1 concession du cimetière de Coulourgues, 2 concessions du cimetière de Mascayrolles, 4 concessions du cimetière de Bovila, 5 concessions du cimetière de Creyssens.

Compte tenu des 78 concessions toujours en état d'abandon, une nouvelle procédure de constatation sera enclenchée au mois d'avril. Les résultats de cette nouvelle évaluation seront diffusés par voie d'affichage aux entrées des cimetières, en mairie et sur les supports de communication de la commune. Un mois après l'arrêt de cet affichage, la liste des emplacements sera arrêtée. Passé ce délai, les concessions non réclamées seront susceptibles d'être reprises.

Le débroussaillage vise à réduire la masse des végétaux dans une zone de 50 mètres autour de vos bâtiments ou autre équipement. La quasi totalité de notre commune est classée en territoire à risque d'incendie. En zone urbanisée, toute la parcelle doit être débroussaillée.

Pour en savoir plus sur cette obligation légale, vous pouvez vous rendre sur le site jedebroussaille.gouv.fr

LES ZONES D'ACCELERATION POUR LA PRODUCTION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAER) :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, il est attendu des communes qu'elles identifient des sites et des modes de production formalisant des zones d'accélération EnR.

Les ZAER visent à accélérer le déploiement des énergies renouvelables (Enr) pour :

Décarboner notre énergie afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050

Sécuriser notre approvisionnement énergétique et réduire notre dépendance aux énergies fossiles importées.

Les surfaces déjà incultes doivent être mobilisées de manière prioritaire. Il peut s'agir de toits de bâtiments existants, de terrains déjà aménagés ou pollués, dégradés, de friches, de carrières abandonnées...

Les projets agrivoltaiques feront l'objet d'une instruction dédiée nécessitant un avis conforme de la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Pour les installations photovoltaïques au sol, la mise en œuvre des projets restera conditionnée à la compatibilité avec le caractère inculte des terres conformément à un document cadre.

Après concertation avec le public, puis délibération du conseil municipal, ces zonages seront transmis au référent préfectoral.

COMMEMORATIONS :



Nous vous rappelons que les cérémonies seront organisées tous les ans avec un dépôt de gerbe à chaque monument aux morts, puis le rassemblement suivi du verre de l'amitié :

- Le 8 mai à 11 h 30 à Saux (10h30 Le Boulvé et 11h Bovila)
- Le 14 juillet à 11 h 30 à Bovila (10h30 Saux et 11h Le Boulvé)
- Le 11 novembre à 11 h 30 au Boulvé (10h30 Saux et 11 h Bovila)

VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB DE FOOT : Association Sportive Saint Matré Le Boulvé



La saison 2023-2024 s'est achevée par une 9^{ème} place sur 10 au classement de D3. Il y a eu 2 victoires, 5 matchs nuls et 11 défaites. Cette place au classement nous a contraint de descendre en D4 pour la saison 2024-2025. Le championnat a repris en septembre 2024. Bien que la saison débute plutôt mal au point de vu résultat, l'enthousiasme de l'équipe et de toutes les personnes qui œuvrent pour l'association reste intact.



Nous pouvons compter cette année sur un nouveau sponsor EFFLU+ de Sérignac dont le gérant est Mr Christian IZARD qui orne désormais le second jeu de maillots du club.

PETANQUE SAUXOISE :



Le club compte 40 licenciés en 2024, dont 14 seniors masculins, 3 seniors féminines, 17 vétérans masculins et 6 vétérans féminines.

2 équipes engagées en championnat vétérans

L'équipe 1 qui évolue en 2^{ème} division encadrée par Jean Marc Veyrac termine 1^{ère} de son groupe et gagne la finale contre L'hospitalet

L'équipe 2 qui évolue en 4^{ème} division encadrée par Christian Bessières termine 1^{ère} de son groupe et perd en 1/2 finale contre Cahors

Les 2 équipes joueront en division supérieure en 2025

La Gazette de Porte-du-Quercy N°6

2 équipes engagées en championnat des clubs OPEN

L'équipe 1 qui évolue en 3ème division termine 3ème de son groupe, encadrée par Gilles Peyrot perd en ¼ de finale contre Gigouzac

L'équipe 2 qui évolue en 4ème division termine 4ème de son groupe, encadrée par Alain Schmutz perd en 1/8 de finale contre Sousceyrac

Une équipe engagée en coupe de France et du Lot encadrée par Luciano Bortolu a perdu en ¼ de finale contre Luzech

Félicitations à toutes les joueuses et joueurs.

CLUB DE TENNIS DE SAINT MATRE :

Nous vous rappelons qu'un abonnement annuel est nécessaire pour accéder au Terrain de Tennis de Saint-Matré.

Le Tarif est de 16€ par famille pour les habitants de Porte-du-Quercy, 25€ pour les familles hors commune et 45€ pour les gîtes. L'abonnement annuel est à régler au restaurant Bessières-Lalore (Christelle Lalore nouvelle trésorière du Club qui collecte au nom de l'association et qui remet les clefs du terrain).

BIBLIOTHEQUE :

Ouverte le mercredi et le samedi de 10h à 12h à Saint Matré, elle propose des prêts gratuits de livres dont une partie est renouvelée deux fois par an grâce au bibliobus de la Bibliothèque départementale du Lot. La commune remercie les bénévoles Josette, Jeanine et Ghislaine qui la font vivre.

RETROSPECTIVE FETES VOTIVES ET MANIFESTATIONS 2024 :

20 janvier : Belote – Pétanque sauxoise – Saint-Matré

26 janvier : Repas carcasses - Dynaform - Bovila

20 février : Belote – Pétanque Sauxoise- St Matré

23 mars : Repas fondue – Diane St Matré Le Boulvé – Bovila

24 mars : Loto – 3ème âge – Saint Matré

27 avril : Soirée Flamande – Comité des Fêtes - Bovila

8 mai : Commémoration de 8 mai à Saux

18 mai : Challenge Gary Doublette – Stade Saint Matré

31 mai 1-2 juin : Fête Votive St Matré – théâtre, paëlla et l'orchestre Gérard Gouny Comité des Fêtes.

15 juin : Challenge Bessieres Doublette – Saint Matré

22 juin : Feu de la Saint-Jean – Comité des Fêtes - Bovila

29-30 juin : Fête Votive Le Boulvé - Comité des Fêtes

13 juillet : Fête des Associations de St Matré en partenariat avec le Club de Foot et Comité des Fêtes – journée sportive (marche, football, pétanque) avec son repas steak frites

14 juillet : commémoration du 14 juillet à Bovila

27 juillet : Fête Votive Fargues Comité des Fêtes

15 août : Marche – Circuits Découvertes – ESCB Le Boulvé

24 août : Challenge Vigouroux Doublette – Stade Saint-Matré

1er septembre : Marche Pétanque Repas – Diane St Matré Le Boulvé – Le Boulvé

21 septembre : Repas – ASSM LB – St Matré

26 octobre : Buffet des vendanges - Comité des Fêtes – St Matré

10 novembre : ESCB – Rando Equestre – Le Boulvé

11 novembre : Commémoration du 11 novembre au Boulvé

NOUVELLES MODALITES D'ACCES EN DECHETERIE :

Pour Le SYDED du Lot, à compter d'avril 2025 de **nouvelles modalités d'accès en déchèterie seront mises en place**. Les inscriptions sont désormais ouvertes pour les particuliers : pass.syded-lot.fr . Informations sur le site internet du SYDED : syded-lot.fr .

Pour la déchetterie de Tournon d'Agenais , vous rendre à la Communauté des Communes de Fumel pour obtenir un badge en accord avec le Syded du Lot (Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

La Gazette de Porte–du–Quercy N°6

SICTOM LES MARCHES DU SUD QUERCY

Pourquoi composter et trier ?

La pratique du compostage a toujours existé et elle reste très pertinente aujourd'hui !

Tous les déchets organiques peuvent devenir des fertilisants ; mais s'ils sont mis dans la poubelle noire ils seront transportés par un camion jusqu'à Castelnau-Montratier puis repris par un autre camion pour être enfouis à Montech. Il est facile d'imaginer les économies de poids transporté que l'on pourrait faire, sachant qu'encore aujourd'hui, 30% de la poubelle noire est compostable. Bien composter est aussi bon pour la planète que pour notre porte-monnaie.

Bien trier est très important aussi.

Cela permet de réduire le tonnage de poubelle noire, et donc de réduire la facture.

Mais attention, tout ne va pas dans la poubelle de recyclage. Aujourd'hui le coût de la tonne de recyclage est calculé en fonction du poids de recyclable et du taux de rebut. Pour connaître le taux de rebut, chaque mois une tournée de la collecte est mesurée. Tous les déchets qui n'auraient pas dû être là sont pesés et on divise ce poids par l'ensemble du poids de la collecte. Plus le résultat est élevé, plus la tonne de déchets recyclable sera chère pour le contribuable. En octobre, la tournée mesurée était celle de Saux - Saint-Matré, près de 39% du poids n'avait rien à faire dans cette poubelle. C'est le plus mauvais résultat de l'année. Les résultats des autres mois se situaient autour de 22% de rebut. Ce mauvais mois, fait monter la moyenne annuelle et nous fait changer de tranche ; avec pour conséquence l'augmentation de près de 10% par tonne de recyclable, à la charge de chaque foyer.

Pour toute question concernant le tri sélectif, vous pouvez contacter le Syded qui vous orientera sur les bons gestes à adopter pour vos déchets.

Également, la Mairie reçoit régulièrement des informations à ce sujet.

DOCUMENTS OFFICIELS

Les demandes de passeport, permis de conduire ou carte d'identité ne se font plus à la mairie. La première étape est de se rendre sur le site www.service-public.fr – le seul site officiel. Vous y trouverez les différentes étapes à suivre ainsi que les documents à fournir.

Pour obtenir votre passeport biométrique il faut prendre rendez-vous avec une mairie qui est équipée pour le faire. Les mairies les plus proches pour faire les passeports biométriques se situent à Montcuq, Puy L'Evêque, Castelnau Montratier, Cahors et Fumel.

INTERCOMMUNALITE

FRANCE SERVICES :

France services à la Médiathèque de Montcuq en quercy blanc est à la disposition des habitants de la communauté des communes afin de vous aider dans toutes les démarches administratives. Une permanence aura lieu à la Mairie du Bouvly une fois par mois, le 31/01, 28/02 et 28/03 de 14h à 17h. (N° pour prendre RDV : 06 73 64 46 15).

Si vous avez besoin d'aide pour réaliser une démarche administrative en ligne,

Un agent France-services peut vous rencontrer au sein de la Mairie du Boulvê



Le vendredi 31 janvier 2025

Le vendredi 28 février 2025

Le vendredi 28 mars 2025

ENTRE 14 H ET 17 H

Médiathèque intercommunale de Montcuq-en-Quercy-Blanc
6 place de la Halle aux grains
Tel : 06.76.64.46.15
Mail : montcuq@france-services.gouv.fr

France services

Une aide pour vos démarches administratives



HORAIRES D'OUVERTURE

MONTCUQ EN QUERCY BLANC

Lundi	16:30 - 18:00
Mardi	9:00 - 12:00 / 14:00 - 18:00
Mercredi	9:00 - 12:00 / 13:00 - 18:00
Jeudi	15:00 - 17:30
Vendredi	9:00 - 12:00 / 14:00 - 18:00

FRANCE SERVICES

Proche de vous au quotidien

Pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives.



France Services - Médiathèque
6 place de la Halle aux grains
48000 Montcuq en Quercy Blanc

PLUi – PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL :

Attendu avec impatience, le 1^{er} PLUi du Quercy Blanc est entré en vigueur le 11 octobre 2024. Fruit de 6 années d'échanges avec les citoyens et acteurs du territoire, le 1^{er} Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Quercy Blanc a été approuvé le 30 septembre 2024 par le conseil communautaire de la CCQB, porteuse du projet et compétente en matière de documents d'urbanisme depuis 2017. Ce PLUi, qui remplace les Cartes Communales et le Règlement National d'Urbanisme, porte l'ambition que le Quercy Blanc soit un territoire équilibré, toujours plus agréable à vivre pour les familles et les entreprises.

Concrètement, le PLUi fixe les orientations stratégiques d'aménagement ainsi que les règles d'occupation et d'utilisation des sols. C'est la référence nécessaire à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...).

Loin d'être figé pour la décennie à venir, le PLUi est un document évolutif pour tenir compte des nouveaux besoins et dispositions réglementaires supra-communales, des enjeux et des projets du territoire. Le choix de la procédure (mise à jour, modifications de droit commun ou simplifiée, mise en compatibilité, révisions générales ou allégées) et la durée de sa mise en œuvre varient en fonction de la nature et de l'ampleur des changements projetés.

Le dossier complet du PLUi est consultable sur le site internet www.ccquercyblanc.fr (menu « Vivre et habiter » puis « Urbanisme ») et sur le portail national www.geoportail-urbanisme.gouv.fr (carte interactive et recherche par parcelle).

CONTACTS

Adresse de la mairie :

Mairie de Porte-du-Quercy
2 Place de la Mairie
Le Boulvé
46800 PORTE-DU-QUERCY

- ♦ Tél : 05 65 31 96 65
- ♦ Courriel : mairie.porteduquercy@orange.fr
- ♦ Site : porte-du-quercy.fr

Ouverture de la mairie du Boulvé au public :

Lundi et mardi 14h - 17h, jeudi et vendredi 9h - 12h

Ouverture des secrétariats au public :

- ♦ Fargues mardi 9h - 12h 05 65 36 95 63
- ♦ St-Matré mardi et jeudi 14h - 17h 05 65 31 95 97
- ♦ Saux lundi 14h - 15h 05 65 31 92 52

N°s de téléphone en cas d'urgence :

- ♦ Maire 06 83 46 89 02 Mr BESSIERES
- ♦ Maires délégués :
 - Le Boulvé 05 65 30 02 93 Mr COWLEY
 - Fargues 06 78 48 49 61 Mr MOURGUES
 - Saux 06 86 21 76 30 Mr GARY

N°s d'urgences :

- ♦ Pompiers : 18 ou 112
- ♦ SAMU : 15
- ♦ Gendarmerie de Puy l'Evêque : 05 65 21 30 17
- ♦ Medecin de garde : 116117

Ouverture de La Poste à Saint-Matré :

- ♦ Matin - mardi au samedi 9h - 11h30

Sites web utile :

Communauté des Communes www.ccquercyblanc.fr
Office de Tourisme Cahors-Vallée du Lot www.tourisme-cahors.fr

Horaires Déchetteries :

<u>Montcuq</u>	<u>Puy l'Evêque</u>
mardi et samedi 9h - 12h	mardi, mercredi et vendredi 9h - 12h et 14h - 18h
mercredi, jeudi et vendredi 14h - 18h	lundi et jeudi 14h - 18h
	samedi 9h - 12h et 14h - 17h
tél : 06 80 68 10 60	tél : 08 99 54 28 90

Tournon d'Agenais (47)

(avec une carte)
lundi et samedi 8h30 - 12h30
mercredi 14h00 - 18h00
tél : 05 53 36 75 59

Ouverture de la Bibliothèque de Saint-Matré :

- ♦ les mercredi et samedi 10h - 12h

Directeur de publication : Christian Bessieres

Responsables d'édition : Marie-Véronique Serres, Jean François Blandinières, Sébastien Cauzit, Joel Cowley, Jérôme Bouyssou

Mise en page : Jérôme Bouyssou

Imprimé par nos soins